

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Juillet 2021



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat

Le 6 août 2021

# Statistiques nationales

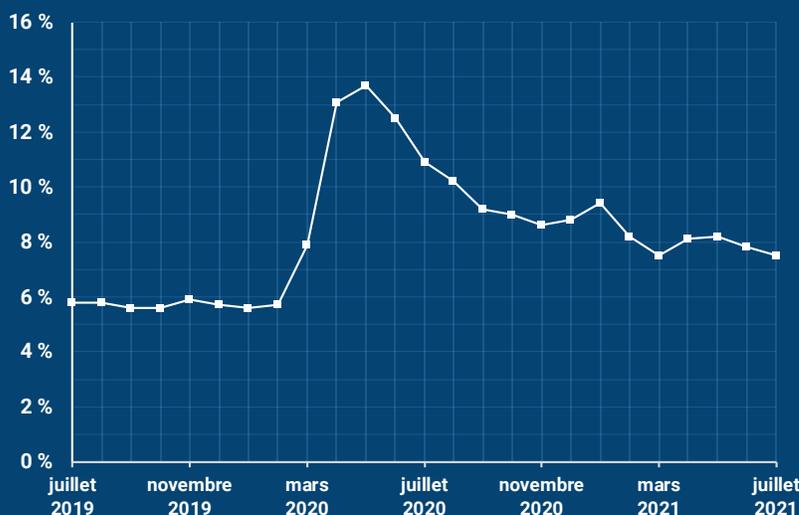
Bien que les données concernant l'emploi au Canada aient continué d'évoluer dans la bonne direction en juillet, des signes montraient que la reprise de l'emploi commençait à ralentir. Le mois dernier, 94 000 emplois ont été créés sur le marché du travail, faisant baisser le taux de chômage à 7,5 %, son niveau le plus bas depuis le mois de mars de cette année. Toutefois, ce taux demeure nettement supérieur aux niveaux prépandémiques et au taux de chômage moyen quinquennal de 6,4 % pour le mois de juillet de 2015 à 2019.

Les salaires réels ont eux aussi continué de baisser, le salaire horaire moyen ayant encore diminué de 0,4 % en juillet et de 2,5 % depuis juillet 2020. Même si le taux de syndicalisation a tendance à être plus faible en juillet en raison du grand nombre d'enseignantes et d'enseignants en vacances estivales, une baisse importante de 0,7 point de pourcentage sur 12 mois est une autre source de préoccupation.

	Moyenne sur 5 ans juil. 2015 à juil. 2019	Juil. 2020	Juil. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021	Variation entre juin et juil. 2021
Emploi total (nombre) <sup>1</sup>	18 312 580	17 802 600	18 883 900	1 081 300 6,1 %	94 000 0,5 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,4	10,9	7,5	-3,4 pp	-0,3 pp
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,5	64,3	65,2	0,9 pp	0,0 pp
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	29,2	30,2	29,5	-0,7 pp	-1,2 pp
Salaire horaire moyen (\$) <sup>5</sup>	27,23 \$	30,35 \$	29,59 \$	-2,5 %	-0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) <sup>6</sup>	36,0	35,9	35,9	0,0 %	0,8 %

\*pp = points de pourcentage

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen



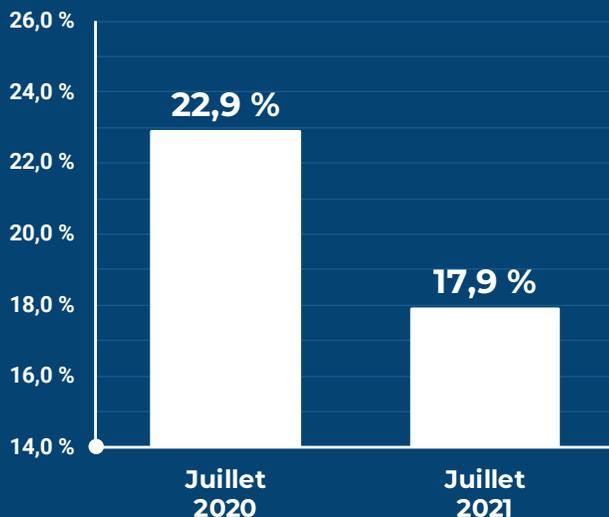
# Indicateurs nationaux de précarité

Pour le mois de juillet, les indicateurs de précarité révèlent des faiblesses persistantes sur le marché du travail, malgré des améliorations observées au cours de la dernière année. Plus précisément, les taux de travail à temps partiel involontaire, de sous-utilisation de la main-d'œuvre et de sous-emploi ont augmenté par rapport au mois dernier, tandis que les taux d'emplois multiples et temporaires étaient plus élevés, tant sur une base mensuelle qu'annuelle. Autrement dit, même si certains Canadiens ont réussi à trouver du travail, ils semblent nombreux à avoir

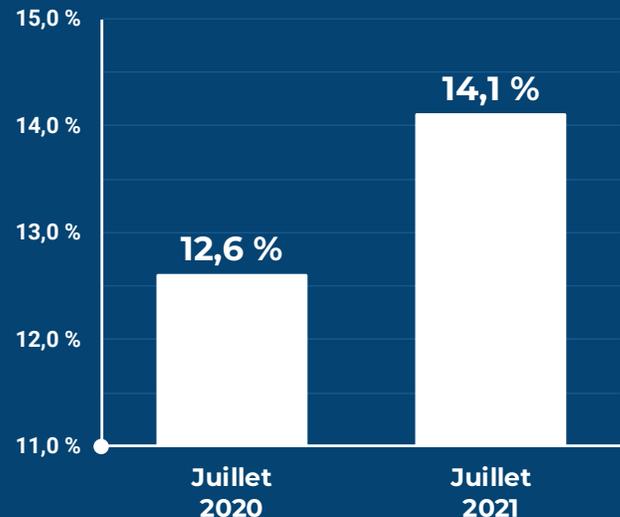
de la difficulté à obtenir des postes permanents à long terme et à devoir occuper plus d'un emploi pour joindre les deux bouts. L'un des rares points positifs : la baisse de l'incidence des bas salaires, donnant ainsi à penser que les travailleuses et travailleurs à bas salaire qui reviennent sur le marché du travail ont vu une certaine amélioration de leur salaire horaire.

	Jul. 2020	Jul. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021 (pp)	Variation entre juin et juil. 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	17,1	17,2	0,1	-0,9
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	59,1	53,0	-6,1	3,9
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	15,7	11,0	-4,7	0,9
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	22,9	17,9	-5,0	0,5
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	3,9	5,4	1,5	0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	12,6	14,1	1,5	0,5
Occasionnel/autre (%)	3,0	3,0	0,0	-0,2
Temporaire/à contrat (%)	6,1	7,4	1,3	-0,1
Saisonnier (%)	3,5	3,6	0,1	0,6
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	19,8	18,9	-0,9	-1,9
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	3,64 \$	3,46 \$	-4,9 %	1,2 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	2 097,4	1 623,4	-22,6 %	65,3 %

## Taux de sous-emploi



## Détenteurs d'emplois temporaires



# Statistiques régionales

En région, la plupart des emplois créés au mois de juillet l'ont été en Ontario, où les chiffres relatifs à l'emploi ont augmenté de 1,0 % par rapport à juin, comptant près d'un demi-million d'emplois de plus qu'il y a un an. Le nombre d'emplois a légèrement augmenté dans les régions de l'Atlantique, du Québec et des Prairies, tandis qu'une légère baisse a été enregistrée en Colombie-Britannique. Le taux d'activité économique a été uniforme dans l'ensemble du pays, les faibles baisses mensuelles observées dans les régions de l'Atlantique, des Prairies et de la Colombie-Britannique ayant été compensées par une augmentation en Ontario.

Le salaire horaire moyen a continué de baisser dans la plupart des régions, les Prairies étant la seule région à afficher une augmentation mensuelle (+0,2 %). Cependant, sur une base annuelle, les salaires dans les Prairies avaient baissé de presque 5 % comparativement à ceux de juillet 2020. La Colombie Britannique a été la seule région à enregistrer une hausse des salaires (+1,3 %) sur 12 mois.

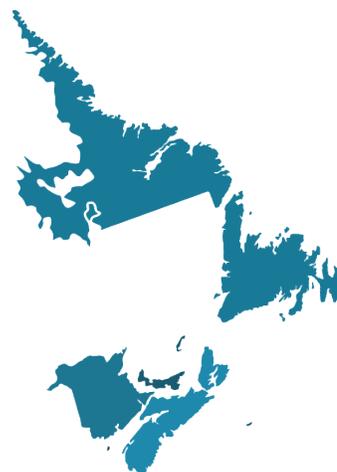
Le taux de syndicalisation a également diminué dans l'ensemble. Bien que les variations mensuelles soient faussées pendant les mois d'été en raison du nombre d'enseignantes et d'enseignants en vacances, le taux de syndicalisation était en baisse sur 12 mois. C'est la région de l'Atlantique qui a connu la plus forte baisse, soit -1,5 point de pourcentage. Il est donc possible que bon nombre des travailleuses et travailleurs qui réintègrent le marché du travail occupent des emplois non couverts par une convention collective.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Jul. 2020	Jul. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021	Variation entre juin et juil. 2021
Emploi total	1 067 800	1 115 500	47 700 4,5 %	2 100 0,2 %
Taux de chômage (%)	11,8	9,6	-2,1	-0,5
Taux de participation (%)	59,4	60,2	0,9	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	31,3	29,8	-1,5	-1,3
Salaire horaire moyen	26,20 \$	25,65 \$	-2,1 %	-0,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,4	37,2	-0,6 %	0,5 %



## Québec

	Jul. 2020	Jul. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021	Variation entre juin et juil. 2021
Emploi total	4 100 100	4 299 100	199 000 4,9 %	7 500 0,2 %
Taux de chômage (%)	9,4	6,1	-3,3	-0,2
Taux de participation (%)	64,2	64,5	0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	39,1	38,1	-1,0	-1,5
Salaire horaire moyen	29,08 \$	28,42 \$	-2,3 %	-0,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,6	-0,3 %	0,8 %



## Ontario

	Jul. 2020	Jul. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021	Variation entre juin et juil. 2021
Emploi total	6 884 500	7 373 100	488 600 7,1 %	72 400 1,0 %
Taux de chômage (%)	11,3	8,0	-3,3	-0,4
Taux de participation (%)	63,5	65,0	1,5	0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,1	25,5	-0,6	-0,6
Salaire horaire moyen	31,64 \$	30,43 \$	-3,8 %	-0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,0	36,1	0,3 %	0,3 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Juil. 2020	Juil. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021	Variation entre juin et juil. 2021
Emploi total	3 289 500	3 440 900	151 400 4,6 %	15 200 0,4 %
Taux de chômage (%)	11,5	7,8	-3,6	-0,8
Taux de participation (%)	68,2	68,1	-0,1	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	27,6	27,5	-0,1	-1,5
Salaire horaire moyen	31,89 \$	30,36 \$	-4,8 %	0,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,8	36,8	0,0 %	0,8 %



## Colombie-Britannique

	Juil. 2020	Juil. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021	Variation entre juin et juil. 2021
Emploi total	2 460 600	2 655 200	194 600 7,9 %	-3 100 -0,1 %
Taux de chômage (%)	11,2	6,6	-4,6	0,0
Taux de participation (%)	64,4	65,4	1,0	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	29,2	28,4	-0,8	-1,8
Salaire horaire moyen	29,66 \$	30,04 \$	1,3 %	-1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,8	35,1	0,9 %	0,9 %



# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Une comparaison des salaires par secteur d'activité à ceux de l'année dernière à la même période révèle que certaines des baisses les plus importantes continuent d'être observées chez les travailleuses et travailleurs occupant des emplois traditionnels de col bleu comme dans les secteurs de l'exploitation minière, pétrolière et gazière et de la fabrication. Les salaires réels dans le secteur public sont également en baisse, probablement en raison de la hausse de l'inflation et de l'augmentation du coût de la vie, lesquelles rognent les salaires gelés dans plusieurs provinces. Toutefois, les salaires réels dans les secteurs du commerce de détail et de gros, de même que des services d'hébergement et de restauration, semblent se stabiliser, indiquant que certains employeurs doivent augmenter les salaires dans ces secteurs pour inciter les travailleuses et travailleurs à revenir.

En effet, en comparant les données relatives à l'emploi par secteur, une croissance importante de l'emploi est observée dans les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration, deux des secteurs les plus durement touchés par la pandémie. Alors que le déficit d'emplois dans le secteur de l'hébergement et de la restauration s'élève à 149 000 emplois et qu'il atteint 11 000 emplois dans le secteur du commerce de détail, par rapport à février 2020, des signes prometteurs indiquent que la réduction des mesures de confinement et le retour du tourisme au Canada favorisent les possibilités d'emploi dans ces secteurs.

## Salaires horaires moyens par industrie

Industrie	Jul. 2021	Variation entre juil. 2020 et juil. 2021
Agriculture	20,62 \$	-0,5 %
Foresterie	28,78 \$	-0,3 %
Pêche, chasse et trappage	23,85 \$	8,8 %
Mines, pétrole et gaz	43,38 \$	-4,1 %
Services publics	44,75 \$	-1,7 %
Construction	31,28 \$	-1,4 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,83 \$	-4,0 %
Fabrication de biens non durables	27,27 \$	-4,2 %
Commerce de gros	29,95 \$	-1,8 %
Commerce de détail	20,59 \$	-2,8 %
Transport et entreposage	29,84 \$	0,6 %
Finances et assurances	36,48 \$	-3,0 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	27,29 \$	-1,3 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	36,43 \$	-5,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	22,37 \$	-6,7 %
Services éducatifs	35,81 \$	-7,5 %
Soins de santé et assistance sociale	29,45 \$	-2,7 %
Information, culture et loisirs	29,93 \$	2,5 %
Hébergement et services de restauration	17,36 \$	-0,3 %
Autres services	26,43 \$	-0,5 %
Administration publique	38,96 \$	-3,2 %

# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, juillet 2020 à juillet 2021

Agriculture	-22 650	
Foresterie	-9 372	
Pêche, chasse et trappage	-2 424	
Mines, pétrole et gaz		34 261
Services publics		7 277
Construction		49 930
Industrie manufacturière – biens durables		44 370
Fabrication de biens non durables		48 543
Commerce de gros		424
Commerce de détail		93 065
Transport et entreposage		67 717
Finances et assurances		39 725
Services immobiliers, de location et de location à bail		42 159
Services professionnels, scientifiques et techniques		162 185
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		47 177
Services éducatifs		120 072
Soins de santé et assistance sociale		128 883
Information, culture et loisirs		46 611
Hébergement et services de restauration		75 418
Autres services		32 810
Administration publique		68 126



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Juil.s couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Juil.n-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Juil.s qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Juil.n-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Juil.s qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*